Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MESURE DU PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2022-2027

Le Canton poursuit son action pour valoriser la formation professionnelle

À l'occasion de l'ouverture du Salon des métiers et de la formation, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle a fait le point sur les nombreuses mesures déployées pour renforcer l'attractivité de l'apprentissage auprès des jeunes. Le département s'appuie depuis plusieurs années sur un plan d'action pour relever ce défi. Face à une évolution de la situation encore insatisfaisante, les efforts doivent se poursuivre en profitant des réformes à venir, comme la révision de la loi sur l'enseignement obligatoire dans le cadre du projet MAT-EO. Les projets d'avenir des jeunes en fin de scolarité, et en particulier leur projet de formation, sont au cœur des priorités. Le rôle de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle dans le parcours des élèves est aussi renforcé dans ce sens.

La valorisation de la formation professionnelle reste une priorité du Conseil d'État inscrite dans le plan de législature 2022-2027. La promotion de l'apprentissage et de la maturité professionnelle fait l'objet d'une stratégie sur le long terme et d'un plan d'action du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF). Comme chaque année à l'occasion de l'ouverture du Salon des métiers et de la formation à Lausanne, le département de la formation a fait le point ce mardi 17 novembre sur les chiffres et les mesures déployées.

À l'image de la Suisse, le canton de Vaud reste une terre d'apprentissage pour les jeunes en formation postobligatoire avec plus de 170 formations proposées. Depuis la rentrée 2026-2027, près de 20'000 jeunes suivent une formation professionnelle initiale dans le canton, pour environ 14'000 gymnasiennes et gymnasiens. Si certaines branches, comme la santé, le social et le bâtiment enregistrent des progressions, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage reste globalement stable. La proportion de jeunes qui choisissent directement cette voie à l'issue de leur scolarité obligatoire se fixe actuellement autour de 19%. Cette tendance souligne les défis auxquels la formation professionnelle est confrontée et la nécessité de poursuivre les efforts de

valorisation, tout en agissant sur des leviers structurels pour améliorer l'attractivité de ces filières. Le renforcement de l'orientation et des soutiens destinés aux jeunes pour définir leur projet de formation en fait partie. Le projet MAT-EO, qui comprend une réflexion sur les transitions entre l'école obligatoire et le postobligatoire, sera notamment un levier important pour faire évoluer les parcours.

Une nouvelle dynamique pour l'orientation

Acteur central de ce plan d'action, l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) poursuit le développement de ses prestations autour de trois axes: informer, explorer et accompagner. Son objectif est de mieux faire connaître les possibilités offertes par les différentes voies de formation, de favoriser la découverte des métiers et de soutenir les jeunes dans la construction de leur parcours. Plusieurs actions concrétisent cette dynamique nouvelle, à l'image de la lettre d'information «Les repères de l'orientation» destinée aux parents d'élèves, du rendez-vous «Flash apprentissage» lancé en juin 2026 ou encore de la diffusion d'un quiz consacré aux métiers de la transition énergétique.

L'OCOSP poursuit par ailleurs le développement d'un outil baptisé «CAPA» destiné à mieux identifier les compétences transversales des élèves et à enrichir les démarches d'orientation.

La campagne cantonale de valorisation se poursuit en 2027

Lancée en janvier 2026, la campagne cantonale de valorisation monapprentissage.ch présente un premier bilan encourageant. Déployée sur différents supports physiques et numériques, elle a notamment généré plus de 8 millions d'impressions en ligne. Sur les réseaux sociaux, les contenus mettant en scène des apprenties et apprentis ont suscité un enthousiasme marqué, notamment sur le premier compte TikTok de l'État de Vaud. Ces résultats confirment la pertinence de l'approche retenue. Elle consiste à donner la parole aux jeunes pour mieux faire connaître la diversité des métiers et des parcours de formation, tout en valorisant le plaisir et l'épanouissement accessibles par ce biais.

Le Canton poursuivra la campagne en 2027 afin d'inscrire son impact dans la durée et de renforcer la collaboration avec les organisations professionnelles et les entreprises formatrices

Des nouvelles mesures pour accompagner les entreprises formatrices

L'essor de la formation professionnelle dépend tant de l'engagement des pouvoirs publics que de celui des entreprises formatrices. Pour permettre à ces dernières de jouer pleinement leur rôle, le Canton entend intensifier ses échanges avec les organisations professionnelles et faciliter leurs démarches. Depuis le 1er novembre 2026, les principales procédures liées à la création et à l'approbation d'un nouveau contrat d'apprentissage peuvent être effectuées en ligne. Le Département de la formation travaille actuellement sur une révision partielle de la Loi vaudoise sur la formation professionnelle. Elle devrait permettre de faire évoluer les conditions-cadres en matière de surveillance de l'apprentissage et de poursuivre la simplification des démarches administratives. Le projet concerne aussi les conditions financières des apprenties et apprentis vaudois. Il vise à créer un fonds dédié et à adapter la contribution aux frais de formation afin d'améliorer l'attractivité de ces filières. La

révision de la loi pourrait être mise en consultation au premier trimestre 2027.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 17 novembre 2026

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, 021 316 30 65
DEF, Lionel Eperon, directeur général de l’enseignement postobligatoire, 021 316 63 06
DEF, Emmanuelle Rossier, directrice, Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, 021 316 34 15